

AMICALE des SOCIÉTÉS de PÉTANQUE de RODEZ
Hall de Pétanque Saint Eloi – Stade Polonia
2 avenue du Maréchal Joffre
12000 RODEZ

COMMISSION DE DISCIPLINE

Rappel des faits

M. Cyrille COSTES venait régulièrement jouer à la pétanque sous le hall et s'acquittait de la pastille dite « journalière » pour les non adhérents à l'Amicale de pétanque. Le 21 décembre 2017, un président, constate qu'il ne prenait plus la pastille. Il lui demande de présenter la carte d'adhérent. Celui-ci ne peut lui présenter n'ayant jamais cotisé, il lui demande alors de régler les 2 €uros qui permettent d'utiliser le Hall de pétanque.

Le 22 décembre 2017, M. Cyrille Costes publie sur son site « pétanque 12 » qu'il avait la carte, que le club allait perdre un adhérent. Le lendemain, des insultes nominatives à l'égard de ces deux dirigeants ont été publiées.

Les six représentants des clubs de l'Amicale se sont réunis le 19 janvier 2018. Suite à cette réunion, il a été convenu d'une sanction d'interdiction du hall jusqu'au 30 avril 2018. 5 clubs pour la sanction, 1 club contre.

M Cyrille Costes, qualifié pour les masters séniors, est autorisé à jouer la finale « Grand Prix de l'amicale » le samedi 10 février 2018.

L'amicale espère que cet incident est clos, et qu'à l'avenir, M. Costes évitera de mettre de l'huile sur le feu sinon les sanctions seront plus lourdes.

N'oublions pas que le hall de pétanque est un lieu de loisirs pour les amoureux de la pétanque, et un lieu d'entraînement pour les compétiteurs. Sachons nous respecter et respecter les dirigeants qui font de leur mieux pour que ces moments passés sous le hall soit des moments de détente et non pas des moments de stress.

Bien sportivement

Fait à Rodez, le 19 janvier 2018

Le bureau de l'amicale